

# Dossier pratique n°2

## Les solutions de contrôle parental

Véronique Fima-Fromager – Information et Communication Action Innocence France – Juin 2007  
[www.actioninnocence.org](http://www.actioninnocence.org) – [france@actioninnocence.org](mailto:france@actioninnocence.org)

### Dans ce dossier :

1. Un contrôle parental : pourquoi ?
2. Les différentes technologies
3. Comment choisir ?
4. Quelques sites utiles

### Le saviez-vous ?

Des moteurs de recherche comme Google ou Yahoo permettent de filtrer l'affichage de certaines pages web dont le contenu est sexuellement explicite (à paramétrer dans « préférences »).

Internet Explorer permet de bloquer l'ouverture de fenêtre publicitaires intempestives (dans outils : option Internet / confidentialité).

**Pensez à activer ces options !**

### A retenir :

Les solutions proposées par les fournisseurs d'accès internet français permettent en général de créer trois types de profil

- **profil enfant** : accès uniquement aux sites autorisés (liste blanche),
- **profil ado** : accès à tout le web sauf les sites interdits ou filtrés (liste noire),
- **profil adulte** : accès complet à l'ensemble du Net.

Ces profils sont souvent gérés par mot de passe : ne le communiquez pas à vos enfants !

## 1. Un contrôle parental : pourquoi ?

Gain de temps, simplification de la vie quotidienne, accès à l'information, ouverture sur le monde, lien social... Internet a modifié notre environnement et nos habitudes à un tel point que nous vient fréquemment à l'esprit la question : « mais comment faisait-on avant ? ».

Malheureusement, Internet permet aussi aux mineurs d'être exposés à des contenus préjudiciables, inappropriés à leur âge, voire même illicites et dangereux. C'est pourquoi il est essentiel de les en préserver.

Il ne sert à rien d'interdire à ses enfants d'aller sur Internet. Au-delà du fait de les exclure d'un outil incontournable, cela ne ferait que les inciter à se connecter quand même ailleurs (chez des camarades, dans des cyber cafés...). C'est pourquoi la prévention par le dialogue est primordiale.

Quant aux solutions de contrôle parental, elles constituent un premier niveau de protection indispensable. Là encore, le dialogue est essentiel. Les parents doivent prendre le temps d'expliquer à leurs enfants l'utilité de ce type d'outil et son fonctionnement.

## 2. Les différentes technologies et options

### Les logiciels de filtrage :

Leur fonctionnement repose sur plusieurs principes possibles.

- **Liste blanche** : il s'agit d'une liste de sites dont le contenu est adapté aux enfants et dont l'accès leur est autorisé. La liste blanche est fournie par l'éditeur et peut généralement être complétée par les parents selon ses besoins.
- **Liste noire** : il s'agit d'une liste de sites ou de certaines pages de sites, interdits aux mineurs (pornographie) ou inappropriés (violence, racisme, apologues dangereuses) en raison de leur contenu. Le choix du blocage peut être affiné par catégories. La liste noire est souvent personnalisable : de sites bloqués ou déblocage de sites.
- **L'analyse sémantique ou textuelle** : analyse des mots, des phrases, de la syntaxe afin d'en comprendre le sens et d'identifier les contenus inadaptés aux mineurs.
- **L'analyse d'image** : technique de recherche d'indices dans des images comme la dominante colorielle ou les contours afin de détecter notamment les images à connotation pornographique.

## Le sur-blocage :

Egalement appelé « faux positif », le sur-blocage est le fait pour un logiciel de filtrage, de bloquer des sites non préjudiciables, comme par exemple des sites sur la sexualité.

Des sites peuvent ainsi être considérés, à tort, comme pornographiques ou illicites. De plus en plus les logiciels de filtrage affinent leurs critères de sélection. Le sur-blocage devient déterminant dans la qualité du filtrage.

Campagne d'information intitulée « F@mille en ligne » lancée en mai 2006 par le Ministère de la Famille.



Les pouvoirs publics  
et les fournisseurs d'accès

10 spots de 45 secondes avec comme signature : « la sécurité, ça commence aussi par vous » à voir sur :

[http://www.famille.gouv.fr/protection/enfance/campagne\\_2006.htm](http://www.famille.gouv.fr/protection/enfance/campagne_2006.htm)

## Analyse comparative des logiciels de contrôle parental : le test Filtra

Retrouvez les résultats du dernier test Filtra sur [www.filtra.info](http://www.filtra.info)

## Les options d'encadrement de la navigation :

Elles permettent de réguler le temps, les jours et horaires de connexion autorisés. Par exemple, si vous décidez de paramétrer un accès de 18h à 19h, l'accès Internet se coupera automatiquement à 19h. Certains outils permettent aussi de bloquer certaines applications comme le peer-to-peer (P2P) source de téléchargement favorite des enfants, qui amène soit à enfreindre la loi (sur le droit d'auteur), soit à télécharger autre chose que prévu, par accident, en général de la pornographie.

## La non divulgation des données personnelles :

Ce type d'option (ou de logiciel) est destinée à empêcher l'enfant de divulguer des informations personnelles susceptibles de le mettre en danger (nom de famille, adresse, téléphone, école...). Un des logiciels, LogProtect, est gratuit et téléchargeable sur [www.logprotect.net](http://www.logprotect.net). Il est paramétré pour reconnaître les mots interdits (nom, adresse, téléphone... et toute information que vous aurez préenregistrée). Il bloque la saisie si l'enfant les tape sur son clavier et essaie de les envoyer sur Internet. Dans un objectif pédagogique, une fenêtre s'affiche à chaque alerte, indiquant à l'enfant que ce qu'il est en train de faire peut être dangereux pour sa sécurité. Le parent peut bien sûr, pour un besoin précis, suspendre cette surveillance à tout moment.

**Au final, les solutions de contrôle parental les plus efficaces sont celles qui combinent au mieux les différentes technologies.**

## Comment choisir ?

Vous pouvez activer le système de votre Fournisseur d'Accès Internet (FAI). Suite à l'accord signé en novembre 2005 entre le Ministère de la Famille et les FAI, ces derniers ont pour obligation de proposer à tous leurs abonnés un système de contrôle parental gratuit et répondant à un cahier des charges établi en concertation avec les associations et les Pouvoirs Publics. Tous ne sont bien sûr pas aussi performants.

Les fournisseurs d'accès grand public membres de l'AFA (Association des Fournisseurs d'Accès) proposent également différentes fonctions et options, gratuites ou payantes, notamment celles permettant de bloquer certaines applications (peer-to-peer, messageries instantanées,).

Vous pouvez choisir d'acheter un logiciel conçu par un éditeur, parfois inclus dans une suite Sécurité (anti-virus, anti-spam...)

Pour vous aider dans votre décision, l'étude comparative Filtra analyse tous les 6 mois l'efficacité des principaux logiciels existants sur le marché. Les résultats sont consultables sur [www.filtra.info](http://www.filtra.info) et mis à jour en avril et en octobre de chaque année. Le site Filtra donne un classement par qualité de filtrage (liste noire) et options. Il indique, sur chaque fiche-produit, les options du logiciel et renvoie au site de l'éditeur.

**ATTENTION : aucun système ne peut garantir une totale sécurité aux mineurs. La vigilance des parents demeure donc primordiale.**

## Quelques sites utiles

[www.afa.fr](http://www.afa.fr) : site des Fournisseurs d'Accès Internet en France

[www.droitdunet.fr](http://www.droitdunet.fr) : service pratique des droits sur l'Internet

[www.filtra.info](http://www.filtra.info) : test comparatif des principaux logiciels de contrôle parental

[www.gendarmerie.defense.gouv.fr/judiciaire/index.html](http://www.gendarmerie.defense.gouv.fr/judiciaire/index.html) : site de la

gendarmerie nationale – signalement par e mail – informations protection

[www.internetsanscrainte.fr](http://www.internetsanscrainte.fr) : portail d'information et de réponses pratiques

[www.internet-mineurs.gouv.fr](http://www.internet-mineurs.gouv.fr) : site interministériel destiné à lutter contre la

pédophilie et qui permet de signaler les contenus illicites sur le Net

[www.pointdecontact.net](http://www.pointdecontact.net) : site de signalement des fournisseurs d'accès

[www.protegetonordi.com](http://www.protegetonordi.com) : site de la campagne «L'Internet+sûr, ça s'apprend»